



Avancer sereinement
sur le chemin
des apprentissages

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE et / ou PRISE EN CHARGE D'UN ENFANT OU ADOLESCENT EN SITUATION DE HANDICAP - EN GROUPE - 2022 /2023-

Le présent contrat est signé entre :

L'éducatrice : Mme Laure LAFERRERE-SALESA, représentant la micro-entreprise « 1, 2, dys... J'apprends », inscrite au certificat d'inscription au répertoire des entreprises et établissements avec le numéro SIRET 898 412 556 00026.

Et,

M. et/ou Mme, représentants légaux ou tuteur de l'enfant
..... dont le domicile se
situe

Mail : Téléphone :

Prénom / Nom de l'enfant :

Age :

Classe :

Ecole ou collège :

Article 1 : L'objet du contrat

Le présent contrat concerne des séances régulières d'accompagnement à la scolarité, de septembre 2022 à juin 2023.

Cet accompagnement est réalisé en groupe de 3 à 4 jeunes maximums. Il est néanmoins spécifié que l'accompagnement est personnalisé à chacun.

En lien étroit avec les parents et/ou les enseignants, je travaille avec les enfants les notions dont ils ont besoin. Je travaille le côté scolaire mais aussi le comportement, la gestion des émotions, les jeux à plusieurs...

Les séances se font pendant le temps scolaire.

Article 2 : Prix et modalités.

Après un entretien avec l'enfant et sa famille, un devis personnalisé est effectué, selon le nombre d'heure souhaité.

Sauf devis personnalisé, le tarif est de 15 € / heure.

Choix du paiement : Merci de cocher votre choix.

- ☐ A l'heure, au réel.
- ☐ Au mois, selon devis, qui sera joint au présent contrat, en annexe.

Participation à une équipe éducative : 45 €

Le paiement doit être effectué par CB, espèces ou virement **avant le 7 du mois suivant la prestation.**

En cas de prise en charge par un tiers, le signataire reste entièrement responsable du bon paiement des factures.

Article 3 : Choix de l'horaire

.....
.....
.....

Ou voir devis personnalisé.

Article 4 : Période de signature du contrat

Idéalement le contrat est signé de septembre 2022 à juin 2023.

Il est néanmoins possible de signer à tout moment, pour le reste de l'année scolaire.

Article 5 : Résiliation

Le présent contrat peut être résilié avec un mois de préavis, minimum.

Il est tenu au signataire du contrat d'en informer Mme Laure LAFERRERE-SALESA, par mail ou courrier. Un simple SMS ne pourra pas être pris en compte.

Mail : 12dysiapprends@gmail.com

Adresse postale : 15 rue Rouget de L'Isle, 11 100 NARBONNE.

Article 6 : Absences

En cas de paiement au mois (horaires et prix vus ensemble), l'absence d'un enfant à sa séance ne peut pas prétendre à un remboursement. Néanmoins celle-ci sera reportée, dans la mesure du possible.

L'absence non justifiée par mail ou courrier 1 mois complet, entraînera l'encaissement du chèque de caution et la radiation de l'enfant.

En cas d'absence de Laure LAFERRERE-SALESA, les signataires seront avertis dès que possible et une ou plusieurs propositions de rattrapage seront émises. Dans tous les cas, la séance ne donne pas lieu à un remboursement.

Article 7 : Responsabilité : cocher la case pour approbation.

- ☐ J'autorise mon enfant..... à partir seul de sa séance.
- ☐ J'autorise mon enfant..... à être pris en photo, dans le cadre des activités. (pour la famille exclusivement)
- ☐ J'autorise mon enfant..... à être pris en photo, dans le cadre des activités, afin d'être mis sur le site www.12dysjapprends.fr (toujours de dos ou de profil, jamais de face). La photo sera validée ou pas par la personne signataire du contrat (mail ou sms)
- ☐ J'autorise Mme Laure LAFERRERE-SALESA à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale. **Les secours puis la famille** seront prévenus.

Allergies ou restrictions alimentaires, en cas de goûters :

.....

.....

.....

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant : une pièce d'identité sera demandée. (sauf copie dans le dossier)

Nom / Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant	A prévenir en cas d'urgence Oui ou non

Si la personne qui vient chercher l'enfant n'est pas dans la liste ou n'a pas de carte d'identité, le signataire doit alors envoyer un mail ou sms pour donner son accord (ou pas) à Mme Laure LAFERRERE-SALESA pour laisser partir l'enfant.

Il est interdit de prendre des choses de valeurs lors des séances. Chaque enfant est responsable de ses affaires. Mme laure LAFERRERE-SALESA ne sera pas tenue responsable, en cas de perte ou de vol.

PIECES A FOURNIR

- 1 chèque de caution
- Attestation d'assurance au nom de l'enfant
- Photocopies des pièces d'identités des personnes susceptible de venir chercher l'enfant.
- Ce que vous estimez nécessaire : bilans, allergies...

Fait à

Le

Signatures :

Laure LAFERRERE-SALESA, éducatrice spécialisée



M. / Mme.....

Ecrire la mention : « lu et approuvé »